



Communiqué :

Alerte au QSL d'ANGERS !

Maison d'Arrêt ANGERS

le 1er juillet 2025

L' UFAP UNSa Justice tire la sonnette d'alarme !

Nous apprenons que, suite à de nouvelles directives ministérielles pour désengorger les prisons, il a été décidé, sans concertation, d'affecter au Quartier de Semi-Liberté des personnes détenues en régime normal.

Une décision irresponsable, aux conséquences graves pour les agents, comme pour les personnes détenues.

Concrètement, cela entraîne :

- aucun accès au sport,
- pas de téléphone autorisé,
- pas de soins médicaux adaptés
- une augmentation significative de la charge de travail, sans personnel supplémentaire

Un cocktail explosif : tension, désorganisation, perte de sens de nos missions.

L' UFAP UNSa Justice comprend la situation actuelle de surpopulation carcérale mais ne peut cautionner le fait qu'un QSL soit une solution « fourre-tout ».

L' UFAP UNSa Justice craint que de plus en plus de détenus dits « lambda » soient tentés de faire entrer des choses interdites par le biais des autres détenus semi-liberté en exerçant des pressions sur ces derniers.

Ce quartier pensé pour l'accompagnement vers la réinsertion deviendrait un espace de gestion de flux, sans moyens, sans cadre adapté, et surtout sans respect du travail des agents.

L' UFAP UNSa Justice dénonce une gestion improvisée et dangereuse, une mise en danger des agents, le non-respect de leurs conditions de travail et une remise en cause de la semi-liberté telle que définie par les textes.

L' UFAP UNSa Justice demande :

- l'arrêt immédiat des affectations de personnes détenues en régime normal dans ce quartier
- le respect des règles propres à la semi-liberté
- des effectifs suffisants pour garantir sécurité et accompagnement
- l'ouverture rapide d'un dialogue avec les représentants du personnel

Une vigilance toute particulière sera apportée par le personnel afin de remonter tout dysfonctionnement, incident et danger.

L'Administration est garante de ses personnels et doit tout faire pour les mettre en sécurité.

L'UFAP UNSa Justice restera vigilante quant aux suites données à ce dossier.

Le Secrétaire Local,